

Préservation de la biodiversité de la forêt



Gestion participative et
préservation de la
biodiversité des forêts
classées de
Zangasso et de Farako

Table de Matière

Table de Matière.....	2
1 Contexte	2
1.1 Historique	3
1.2 Intercooperation Mali.....	4
1.2.1 Situation géographique du projet	4
2 Contexte du projet	4
3 Justification du projet	5
3.1 Objectif général	5
3.2 Objectif spécifique.....	6
3.3 Structure du Projet.....	6
3.4 Les fonctions respectives des différents intervenants sont :	6
4 Résultats attendus.....	7
5 Lignes d'activités du projet	8
Bibliographie disponible.....	9
Tableau 1 : Les caractéristiques de Zagasso et Farako	4
Tableau 2 : Lignes d'activités du projet	8
Figure 1 : Situation des forêts classées	5
Figure 2 : Les acteurs se mobiliseront de manière concertée autour de la mise en œuvre	6

1 Contexte

La Coopération suisse est présente depuis plus de 20 ans au Mali, entre autres à travers des actions dans le domaine forestier; ces actions forestières, initialement fortement ancrées dans les services techniques publics, se sont progressivement détachées de l'état afin de mieux prendre en compte les intérêts des différents acteurs. C'est ainsi qu'une des principales actions suisses dans le domaine de la gestion des ressources naturelles au Mali, le programme GDRN – Gestion Durable des Ressources Naturelles, a pu développer quelques expériences pertinentes en matière de gestion participative des ressources forestières.

Le présent document propose le cadre d'une nouvelle action pour l'aménagement de deux forêts classées (Farako et Zangasso) en partenariat entre les populations riveraines et les services techniques déconcentrés. L'action vise à concilier l'amélioration de la qualité de vie des populations tout en promouvant la conservation de la diversité biologique de ces écosystèmes forestiers.

1.1 Historique

La Région de Sikasso, au Mali couvre une superficie de 72'790 Km²¹. Avant l'indépendance du pays, les forêts classées totalisaient une superficie de 47'131 ha soit 0,66% de la superficie de la Région. Le classement de ces forêts avait pour but de protéger les bassins versants, de conserver la biodiversité, et d'assurer un équilibre agro-sylvo-pastoral, tout en garantissant la satisfaction des besoins des populations riveraines de ces forêts. La forêt de Farako fait partie de ce premier classement

Avec l'avènement du premier projet forestier intervenu dans la Région en 1980, le nombre des forêts classées est passé de 9 à 17, totalisant une superficie de 339'075 ha élevant le taux de classement à 5% de la superficie de la Région. La forêt de Zangasso fait partie de ce lot .

En continuation du PAFOMA, GDRN s'inscrit comme une réponse à l'évolution du paysage institutionnel et politique du Mali marqué depuis 1991 principalement par une forte dynamique organisationnelle paysanne et une redéfinition des rôles de l'Etat dans le cadre d'une Décentralisation politique et administrative. Avec la création et la mise en place effective de 701 communes (1999), il existe maintenant une nouvelle répartition entre l'Etat et les collectivités territoriales décentralisées; la commune est désormais responsable de la gestion, de l'aménagement, de la conservation du patrimoine communal. Le rôle de l'Etat recentré comprend particulièrement les aspects d'appui conseil et de contrôle.

C'est dans ce contexte que GDRN a développé une approche participative d'aménagement des forêts classées en partenariat avec les services régionaux et locaux de Conservation de Nature.

¹ Actions menées entre autres par l'Opération Aménagement et Reboisement de Sikasso (OARS) sous financement suisse à partir de 1980. Ce projet a poursuivi ces interventions grâce au PADREF et au PAFOMA jusqu'en 1995.

Le cadre institutionnel étant favorable, il est indispensable de réaliser les aménagements des deux forêts sises dans la région d'influence de GDRN, car elles peuvent jouer un rôle important dans la conservation de la biodiversité.

1.2 Intercooperation Mali

L'unité d'Intercooperation Mali est constituée par une équipe professionnelle couvrant de larges compétences (aménagistes, agronomes, forestiers, pastoralistes, économistes, sociologues); elle est particulièrement active dans l'accompagnement de la maîtrise d'ouvrage locale et le renforcement des capacités des Organisations Paysannes et des associations socio-professionnelles.

Son expérience se base principalement sur les activités que le programme GDRN, qui a également permis de développer une compétence en relations inter-institutionnelles avec les services déconcentrés de l'Etat.

1.2.1 Situation géographique du projet

Vaste pays enclavé de la région sahélienne, le Mali compte actuellement environ 10 millions d'habitants pour une superficie de 1 240 000 km². Les problématiques liées à la gestion des ressources naturelles sont celles des climats semi-arides, à savoir un caractère multi-fonctionnel, la pauvreté des sols, la fragilité des écosystèmes, la pression démographique, le dépassement de la capacité de charge sur de nombreux terroirs, la forte dégradation due à la dépendance étroite d'une agriculture largement extensive (même pour le coton), et une faible capacité de régénération naturelle.

Les forêts classées de Zangasso et Farako, objets de cette proposition, se situent dans la 3ème Région du Mali, zone cotonnière par excellence (voir carte). Cette région est caractérisée par une densité de population variant de 23 à 12 habitants par km² suivant les cercles.

Tableau 1 : Les caractéristiques de Zagasso et Farako

Caractéristiques	Zangasso	Farako
Situation	Bassin cotonnier	Zone péri-urbaine
Superficie	5'135 ha.	14'583 ha.
Classement	Décret PGRN 243 (1983)	Décret SEF 599 (1951)
Pressions	Frontière agricole et pastoralisme	Bois de chauffe
Utilisation locale	Droits d'usage (4 villages)	Marché rural de combustible et droits d'usage (16 villages)

2 Contexte du projet

Dans un contexte de négociations difficiles entre partenaires, pour trouver des équilibres équitables et durables entre les aspects de production, d'utilisation et de conservation, Intercooperation est convaincue que les aménagements participatifs des forêts classées représentent une solution prometteuse.

Pour développer pleinement une telle solution, il faut établir une cohérence avec la politique nationale et la traduction opérationnelle sur le terrain. La loi 95/004 fixant les

conditions de Gestion des Ressources Naturelles à son article 38 précise que : « La mise en œuvre des plans d'aménagement des forêts classées de l'Etat peut être faite avec les populations riveraines, les entreprises forestières, des organismes coopératifs dans le cadre d'un contrat de gestion conclu avec l'administration forestière ».

L'hypothèse que cette proposition veut tester est que les populations riveraines associées à la mise en valeur de ces forêts n'exerceront plus une pression incontrôlée sur la ressource et pourront la gérer efficacement et de façon durable.

L'ensemble des catégories sociales, et en particulier les femmes, qui ont une relation quotidienne avec la ressource (prélèvement de bois, de fruits) pourront satisfaire leurs besoins dans le respect de mesures garantissant la durabilité et le maintien de la biodiversité.

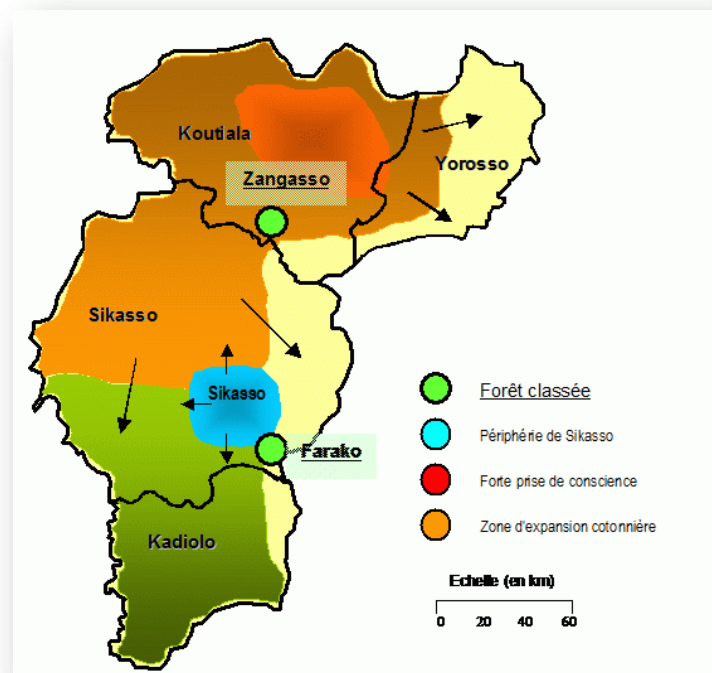


Figure 1 : Situation des forêts classées

3 Justification du projet

Le projet porte sur la préservation et l'utilisation de l'écosystème soudano-sahélien, dont la biodiversité est menacée par la pression accrue qu'imposent l'exploitation des terres, la sécheresse et la désertification.

3.1 Objectif général

- Contribuer au maintien de la biodiversité en favorisant une exploitation rationnelle des ressources par l'ensemble des catégories d'acteurs concernés.

3.2 Objectif spécifique

- Préserver l'intégrité de l'environnement écologique tout en visant une croissance économique pour une redistribution équitable des ressources au sein de la société à travers la durabilité des aménagements

Pour atteindre cet objectif dans une phase de cinq ans, Intercooperation se propose d'adopter comme stratégie le développement d'un partenariat multi-acteurs; les populations riveraines seraient étroitement associées à l'élaboration et à la mise en œuvre des Plans d'aménagement et de gestion. Pour ce faire, des contrats de gestion seraient signés entre l'état et les représentants des organisations locales (comités de gestion, communes, conseil de cercle). Ce transfert de gestion se centrerait autour de la préservation de la biodiversité dans un contexte d'extensification de l'espace agricole.

3.3 Structure du Projet

Le projet ferait intervenir plusieurs types de partenaires autour de l'objectif commun, et la coordination serait assurée initialement par Intercooperation.

Les populations riveraines, les services techniques décentralisés, le secteur privé et Intercooperation se mobiliseront de manière concertée autour de la mise en œuvre du plan d'aménagement

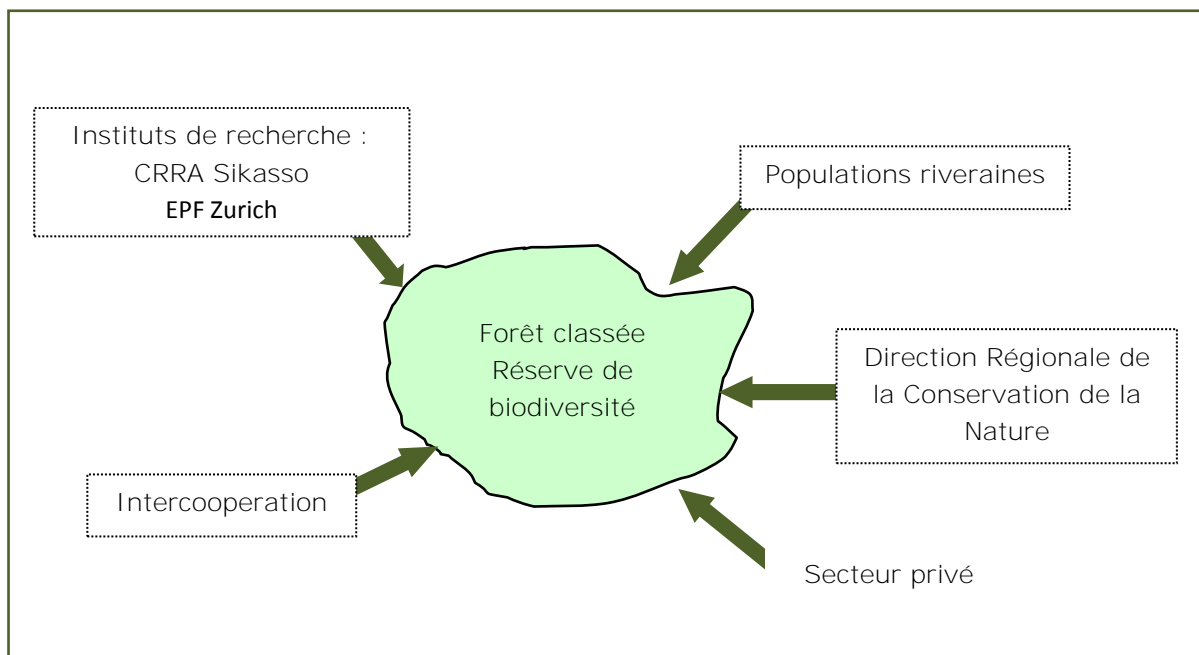


Figure 2 : Les acteurs se mobiliseront de manière concertée autour de la mise en œuvre

3.4 Les fonctions respectives des différents intervenants sont :

- Intercooperation : Appui à l'organisation des populations riveraines des forêts classées ; Appui à l'élaboration du contrat de gestion entre les populations riveraines, les Collectivités Territoriales Décentralisées et l'Etat ; Coordination entre tous les intervenants des activités de mise en œuvre des PAG et accompagnement de la mise en place des marchés ruraux de bois ; Assurer le suivi évaluation et la relecture et révision des PAG au bout des 5 ans.

- **Populations riveraines ou acteurs locaux : Parties prenantes dans l'élaboration des** contrats de gestion et dans leur mise en oeuvre, dans les activités des PAGS et dans les marchés ruraux de bois. Partenaires principaux pour les évaluations et la révision des PAG au bout des 5 ans. Elles pourront nouer des relations contractuelles avec des opérateurs privés.
- La Direction Régionale de Conservation de la Nature et ses services déconcentrés : Elle est le **représentant de l'Etat, donc propriétaire des forêts classées et jouera par conséquent un rôle important** dans la contractualisation de la gestion avec les villages riverains ou des opérateurs privés, le contrôle du respect des termes des différents contrats, **la validation des PAG et le suivi de leur mise en œuvre** ; Partenaire principal de la mise en place des outils de gestion des marchés ruraux de bois ; Partie prenante pour la relecture et révision des PAG sur la base de **l'évaluation. La DRCN tiendra compte** des perceptions de tous les intervenants, pour favoriser une collaboration entre tous les acteurs, en tant que principe primordial de **l'aménagement participatif**.
- **Le Secteur Privé : certains opérateurs pourront participer à l'exploitation si besoin,** et ce **sous contrat. Des bureaux d'études pourront apporter des appuis socio-organisationnels** aux villages riverains, CIG, SRG.
- La Recherche Forestière: Elle sera chargée des études techniques sur la flore, la faune et le suivi de la biodiversité. Une collaboration **sera établie entre l'EPFZ et le** CRRRA de Sikasso pour mettre sur pied un système de suivi performant de la biodiversité basé sur les inventaires existants ou à réaliser :
 - **Les inventaires réalisés lors de l'arrêté de classement** (t -50 ou t -15)²
 - **Les inventaires réalisés lors de l'élaboration des PAG** (t -4)
 - **Les inventaires qui devront être réalisés à la mise en œuvre de l'aménagement** (t 0)
 - **l'inventaire qui devra être réalisé suite à l'aménagement** (t +5)

4 Résultats attendus

- **Les capacités de l'ensemble des catégories sociales des villages riverains sont renforcées, pour une mise en œuvre concertée du plan d'aménagement, en** partenariat entre services publics, structures privées et populations riveraines.
- Les besoins des populations sont satisfaits grâce à **l'exploitation rationnelle de la** forêt, tout en permettant le maintien, voire l'augmentation, de la biodiversité inventoriée au début de projet.
- **Une expérience concrète d'aménagement participatif des forêts classées est conduite et sert de référence pour d'autres forêts.**

² t -15 = temps en année

5 Lignes d'activités du projet

Tableau 2 : Lignes d'activités du projet

Activités	Acteurs
Première année	
Finalisation des PAG et approbation Restitution aux populations riveraines Mise en place de Comité inter villageois de gestion (avec personnalité morale)	DRCN, populations riveraines
Formation des populations riveraines aux outils d'auto-évaluation programmation	Villages riverains
Inventaire floristique et cartographie de la biodiversité	Equipe de chercheurs IER/EPFZ, populations riveraines
A partir de la deuxième année	
Contact avec les prestataires privés Etablissement de contrat de gestion avec le CIG, ou les communes, ou le conseil de cercle	Catégories socio-professionnelles concernées par l'exploitation
Mise en place d'un système de suivi de la biodiversité	Populations riveraines et équipe de chercheurs IER/EPFZ
Mis en œuvre du PAGES sur 5 ans dont la mise en place de marchés ruraux de bois énergie	Tous les partenaires
Evaluation mi-parcours à trois ans, sur le maintien de la biodiversité et la mise en œuvre du PAG	Tous les partenaires
Evaluation après cinq ans	Tous les partenaires

Moyens et Budget

Voyez le document original gdrn-prop biodiversité DDC.doc

Bibliographie disponible

David Heubi, 1999

Perception et utilité de l'espace rural dans le temps pour la population depuis les années cinquante à l'exemple de la commune de Zanguasso, Mali sud, EPFZ.

Plan d'aménagement et de gestion de la forêt classée de Farako.

Plan d'aménagement et de gestion de la forêt classée de Zanguasso.

Pasacal Schneider, 1996 (Doctorat de 3ème cycle)

Sauvegarde et aménagement de la forêt classée de Farako avec la participation et au profit des populations riveraines, EPFZ.

Schneider Pascal, Appui à l'aménagement durable de la forêt classée de Farako, Mali, Rapport de mission, GDRN, avril 1998

Diagnostic socio-économique et technique de la forêt classée de Farako, projet FAO Sikasso.

Bilan du suivi des plantations d'essences locales forêt classée de Farako, programme Ressources Forestières Centre de Recherche Agronomique Sikasso.

Bilan du suivi des plantations d'essences locales forêt classée de Zanguasso, programme Ressources Forestières Centre de Recherche Agronomique Sikasso.

Bilan du suivi des émondages de Pterocarpus en forêt classée de Farako:

Programme Ressources Forestières Centre de Recherche Agronomique Sikasso.

Oumar Irkonanan Diallo, 2001 (Doctorat de 3ème cycle)

Etude des modes de gestion durable des formations naturelles en zone de savane au sud du Mali.

Michael Goetz, 1999

Dynamique de la végétation en forêt classée de Zanguasso, EPFZ.

Problématique de l'occupation des forêts classées (champs de culture), déc. 99

Groupe de travail forêts classées.